



1 ROUTE DE VERMELLES
B.P. 60006
62091 HAISNES Cedex

Marché de Service

**Règlement de
consultation**

**Location de structures gonflables
pour le SIVOM de l'Artois**

Date limite de réception des offres :

Mercredi 15 avril 2020 à 16 h 00

SOMMAIRE

Article 1er. Objet de la consultation

- 1.1. Objet de la procédure
- 1.2. Objet du marché
 - 1.2.1 Quantités
- 1.3. Dates d'installation et durée d'exécution
- 1.4. Lieu d'exécution
- 1.5. Divisions en lots et en tranches
 - 1.5.1. Lots
 - 1.5.2. Tranches
- 1.6. Variantes et options
- 1.7. Forme du marché

Article 2. Conditions de la consultation

- 2.1. Pouvoir adjudicateur
- 2.2. Organisation du pouvoir adjudicateur
- 2.3. Etendue de la consultation
- 2.4. Organisation de la consultation
 - 2.4.1. Dossier de consultation
 - 2.4.2. Visite des sites
- 2.5. Délai de validité des offres

Article 3. Présentation des offres

Article 4. Conditions de remise des offres

- 4.1. Conditions d'envoi des offres par transmission électronique

Article 5. Examen des offres et attribution du marché

- 5.1 Critères d'attribution
- 5.2 - Attribution du marché

Article 6. Phase de négociation

Article 7. Renseignements complémentaires

Article 1er. Objet de la consultation

1.1. Objet de la procédure

La procédure concerne un marché à passer par un seul pouvoir adjudicateur.

1.2. Objet du marché

Location de structures gonflables pour le SIVOM de l'Artois.

1.2.1 Quantités

10 structures gonflables pour des jeunes âgés de 2 à 18 ans

La description des fournitures et le contexte sont décrits à l'article 1.4. du C.C.P.

1.3. Dates d'installation et durée d'exécution

- Du jeudi 02 juillet 2020 - 9 h 00 au jeudi 13 août 2020 - 16 h 00

La durée ne peut en aucun cas être modifiée.

1.4. Lieux d'exécution

Dans la propriété du SIVOM de l'Artois, 1 Route de Vermelles, 62138 HAINES,

1.5. Divisions en lots et en tranches

1.5.1. Lots

La location ne comporte qu'un seul lot.

1.5.2. Tranches

La location ne fait pas l'objet d'un découpage en tranches.

1.6. Variantes et options

Aucune variante, ni prestation supplémentaire ou alternative n'est autorisée.

1.7. Forme du marché

Marché ordinaire.

Article 2. Conditions de la consultation

2.1. Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur contractant est :

- SIVOM de l'Artois

L'autorité compétente est :

- Mr le Président

2.2. Organisation du pouvoir adjudicateur

Le service chargé de la procédure est :

- Service des marchés publics
- SIVOM DE L'ARTOIS

- 1 ROUTE DE VERMELLES
- 62091 HAINES

dont le responsable est :

- Monsieur le Président

2.3. Etendue de la consultation :

La présente consultation est organisée sous la forme d'une procédure adaptée répondant aux prescriptions de l'article 30 du décret du 25 mars 2016 n° 2016-360 relatif aux marchés publics.

2.4. Organisation de la consultation

2.4.1. Dossier de consultation

Le dossier pourra être retiré gratuitement auprès de :

SIVOM DE L'ARTOIS
Service des Marchés
1 Route de Vermelles
B.P. 60006
62091 HAINES CEDEX
Tél : 03 21 74 81 74
Fax : 03 21 74 81 79
Mail : maryse.dubois@sivomdelartois.fr

Ou téléchargé :

- sur le site internet du SIVOM de l'Artois : <https://www.sivomdelartois.fr>
- sur le profil d'acheteur du SIVOM de l'Artois : <https://www.marches-securises.fr/>

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- ◇ Le règlement de consultation (R.C.) ;
- ◇ L'acte d'engagement (A.E.) ;
- ◇ Le cahier des clauses particulières (C.C.P.) ;
- ◇ Le plan du Site

2.4.2. Visite des sites

Les candidats intéressés devront prendre contact au 03 21 74 81 74 ou au 06 12 20 78 37 auprès de M DEMAY, Service Animation du SIVOM afin de convenir ensemble d'un rendez-vous.

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 3. Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

◆ **A - Justifications à produire :**

le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature, établie au moyen de l'imprimé DC1 ;
- Déclaration du candidat, établie au moyen de l'imprimé DC2 ;
- La copie du ou des jugement(s) prononcé(s) si l'entreprise est en redressement judiciaire ;
- Une liste avec les principaux clients et prestations (services) réalisés au cours des 3 dernières années ;
- Inscription au registre du commerce

◆ **B - Le projet de marché comprenant :**

- L'acte d'engagement - document(s) joint(s) à compléter, dater et signer ;
 - ◇ *Les candidats sont tenus de libeller leurs offres en EUROS.*
 - ◇ *En cas de groupement, l'acte d'engagement est signé soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.*
- Le cahier des clauses particulières (C.C.P.) ci-joint daté et signé ;
- L'offre détaillée du candidat, datée et signée, reprenant notamment les éléments servant à apprécier le caractère esthétique et fonctionnel (demandés à l'article 5.1 du présent règlement de consultation (2^{ème} critère)) ;
- Documentation technique et photos des structures proposées, attestations de conformité et attestations de contrôle annuel. Attestations du classement des structures au feu M2.

b) Pièces générales :

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix.

- Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS) ;

En l'absence de l'une des pièces citées ci-dessus, l'offre sera considérée non-conforme et ne sera pas analysée.

Article 4. Conditions de remise des offres

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- * **Sur le profil d'acheteur du SIVOM de l'Artois :** <http://www.marches-securises.fr>
- * **Par mail à l'adresse :** maryse.dubois@sivomdelartois.fr
- * **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.**
- * **Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.**

Les offres devront parvenir à destination avant le mercredi 15/04/2020 à 16 h 00.

Le pli contenant l'offre comporte sur son enveloppe extérieure uniquement les mentions suivantes : objet de la consultation et l'adresse du service destinataire.

Adresse de remise des offres

SIVOM DE L'ARTOIS
1 ROUTE DE VERMELLES
B.P. 60006
62091 HAISNES
Tél : 03.21.74.81.74
Fax : 03.21.74.81.79
Mail : maryse.dubois@sivomdelartois.fr

4.1. Conditions d'envoi des offres par transmission électronique

Les candidats qui le souhaitent pourront transmettre leur offre par la voie électronique dématérialisée uniquement sur la plateforme d'hébergement : <https://www.marches-securises.fr>

Formats Pour les documents exigés par le Pouvoir Adjudicateur, les formats autorisés en réponse sont : PDF à l'exclusion des *BPU, DQE et DPGF*¹ qui doivent être retournés en format XLS (Excel 97-2003).

Si l'opérateur économique souhaite transmettre des documents supplémentaires autres que ceux exigés par le Pouvoir Adjudicateur alors il lui appartient de transmettre ces documents dans des formats réputés « largement disponibles » (ex. : Word 97-2003, PowerPoint 97-2003, RTF, DWG, JPG, AVI ...).

Virus Il est ici rappelé, qu'il appartient au soumissionnaire de disposer d'un système de contrôle des virus informatiques et de s'assurer que les fichiers remis sont exempts de virus.

Signature La signature électronique n'est pas exigée. Le marché sera, in fine, signé par les parties sous forme manuscrite.

Structure de l'enveloppe électronique et fichiers à insérer

Il est conseillé de numéroter les fichiers par ordre logique de présentation et en utilisant systématiquement deux chiffres (01, 02, 03 ...). Les fichiers sont à insérer dans la structure d'enveloppe telle que prévue par le Pouvoir Adjudicateur.

Copie de sauvegarde

Il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (CD, DVD ...).

⚠ Cette copie, pour être éventuellement valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

⚠ L'enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible « **COPIE DE**

SAUVEGARDE ».

L'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

Assistance Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro à la disposition des soumissionnaires : **04 92 90 93 27**.

Avertissement : la durée de téléchargement et donc de réception par la plate-forme de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des fichiers transmis. Le candidat recevra un mail confirmant la réception de l'offre par la plate-forme, ainsi que la date et l'heure d'arrivée.

Il est rappelé que seule la date de réception de l'offre par la plate-forme est prise en compte et en aucun cas, la date d'envoi par le candidat.

Il est donc recommandé au candidat de prévoir ce délai de réception afin de respecter les date et heure limites de remise des offres, indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Article 5. Examen des offres et attribution du marché

5.1 Critères d'attribution

Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages :

Prix	60 %
Caractère esthétique et fonctionnel	40 %

Le caractère esthétique et fonctionnel sera apprécié à partir des éléments suivants :

- **Sécurité** : fiche(s) technique(s) de sécurité à produire : attestations de conformité de contrôle annuel et de classement des structures au feu M2.
- **Descriptif du matériel** : type de fixation cordages – âge de la structure ;
- **Qualité esthétique et activités ludiques** : Type d'activités proposées – Photographies des structures – schéma d'implantation à partir du plan du site fourni dans le dossier de consultation.

Réponse appréciée de 0 à 20 de la façon suivante :

- 0 → non précisée
- 5 → insuffisante
- 10 → standard
- 15 → satisfaisante
- 20 → très satisfaisante

5.2 - Attribution du marché

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 3 jours francs à compter de la date de réception de la demande du pouvoir adjudicateur les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.

Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, son offre est rejetée.

Le pouvoir adjudicateur présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

A tout moment le pouvoir adjudicateur peut mettre fin à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Article 6 – Phase de négociation

Le SIVOM se réserve le droit de négocier avec les candidats.

Article 7. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par demande auprès de :

- ◆ pour les renseignements d'ordre administratif :
 - Service Marchés Publics , Madame Dubois
 - 1 Route de Vermelles
 - 62091 HAINES CEDEX
 - N° de téléphone : 03 21 74 81 74
 - N° de télécopie : 03 21 74 81 79
 - Email : maryse.dubois@sivomdelartois.fr

- ◆ pour les renseignements d'ordre technique :
 - Service Animation , Monsieur DEMAY
 - 1 Route de Vermelles
 - 62091 HAINES CEDEX
 - N° de Téléphone : 03 21 74 81 74
 - N° portable : 06 12 20 78 37
 - N° de télécopie : 03 21 74 81 79
 - Email : dany.demay@sivomdelartois.fr